

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **83 (1991)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avertissement: ce document a servi de base à une prise de position sur le «Génie génétique et la procréation médicale assistée», que nous avons publiée dans le n° 6-1990 de la Revue syndicale suisse.

1. Introduction

D'objet de recherche académique, la biotechnologie et le génie génétique sont devenus, de nos jours, des technologies clés lucratives. Les groupes chimiques et alimentaires suisses comptent, dans certains domaines biotechnologiques et du génie génétique, parmi les premières entreprises du monde. Des sommes faramineuses sont investies dans la recherche ainsi que le développement de ces techniques et de nouveaux produits. Au cours de ces dix dernières années, on a pu observer un accroissement rapide de la fabrication de produits fruits du génie génétique.

Sans aucun doute, la biotechnologie et le génie génétique auront une grande influence sur le développement économique ainsi que sur les structures de production et des places de travail. Ils nous posent également problème, étant donné qu'ils induisent de nouveaux risques et menaces pour la santé des travailleuses et travailleurs ainsi que pour l'environnement. Les femmes sont tout particulièrement concernées par la procréation médicale assistée. Le désir de surmonter l'absence d'enfant sert de prétexte pour poursuivre la recherche dans le domaine du génie génétique et étendre ses pouvoirs sur les humains, en particulier sur les femmes. Eu égard à ces raisons, l'Union syndicale suisse (USS) a élaboré une prise de position au sujet de la biotechnologie et du génie génétique.

En Suisse, un débat a été lancé sur le génie génétique, avant tout en ce qui concerne la reproduction médicale assistée et la possibilité de manipulation du patrimoine génétique. Il est légitime que la pensée d'une telle manipulation génétique effectuée sur l'homme nous préoccupe. C'est pourquoi l'USS prend position sur ce sujet important. Selon son entendement, le patrimoine génétique humain, et par là-même l'originalité et